



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 38551

Texte de la question

M Robert Le Foll interroge a nouveau M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge de l'environnement, sur la date de fixation du montant des taxes piscicoles. Une annonce trop tardive de leur montant - apres le 31 decembre - entraine des difficultes de mise en vente des timbres piscicoles annuels et une diminution des recettes des federations de peche qui vendent de nombreuses cartes a l'occasion des fetes de fin d'annee. Malgre les assurances ministerielles qui lui avaient ete donnees, suite a sa question du 2 novembre 1987, il note que le montant des taxes piscicoles pour l'annee 1988 n'a ete connu que dans les premiers jours du mois de janvier 1988. Il souhaiterait donc savoir quelles mesures seront prises pour que desormais cette situation ne se reproduise plus.

Données clés

Auteur : [M. Le Foll Robert](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38551

Rubrique : Chasse et peche

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1341